



WWW.

IN EU MANITY

.NOBLOGS.ORG

En hiver 2017, le Régime d'Asile Européen Commun sera réformé. L'objectif de cette réforme tend vers un durcissement radical de la politique migratoire de l'Union Européenne.

Le contenu du nouveau RAEC comprend :

- la limitation du droit de séjour et donc une insécurité constante
- les migrants doivent demander l'asile dans l'état membre de l'UE où ils sont entrés pour la première fois
- l'abolition du droit de prise en charge volontaire, grâce auquel un autre état pouvait aussi traiter et accepter une demande d'asile
- le stockage des empreintes digitales et des données biométriques (visage) pour une durée de 10 ans, dès l'âge de 6 ans
- la transmission de ces données à l'État persécuteur en cas de déportation
- la restriction de la liberté de mouvement par retrait de toutes prestations publiques, sauf les soins d'urgence, en cas de mouvement secondaire dans un autre pays de l'UE
- l'abandon de la procédure d'asile si un "manque de coopération" volontaire est reproché à la personne, p.ex. si la personne a perdu des documents
- l'incarcération des personnes réfugiées est possible pendant la procédure d'asile
- le retrait d'un permis de séjour déjà accordé, si le niveau de sécurité du pays d'origine a supposément changé (amélioration)
- la déportation des personnes mineures non accompagnées
- le classement des pays voisins de l'UE en tant que sûrs. La déportation en ces pays sera obligatoire si ils ont été traversés pendant la fuite - donc dans tous les cas.

Cela signifie pour les personnes réfugiées: Abolition de la liberté de mouvement dans l'UE, sanctions cruelles, surveillance, et impuissance face au système de demande d'asile. Aucune chance de vie sûre et pas de perspective de rester à long terme. Des déportés en danger de mort.

En même temps, la zone tampon autour de l'UE est encore étendue. Par des contrats passés entre l'UE et des pays africains, la frontière de l'UE a été décalée au-delà de ses frontières territoriales. Les contrats comprennent le financement et le développement de la police des frontières, l'armement et la militarisation des frontières, la création de camps d'incarcération (p.ex. en Mali ou en Libye) et la facilitation des déportations - tout ça se passe sous le prétexte d'une "aide au développement" et d'une "lutte contre les raisons de fuite". Réellement, l'UE fait tout pour s'assurer que les personnes réfugiées n'arrivent même pas à ses frontières extérieures. Ceux qui réussissent quand même sont "accueillis" avec la marginalisation, la criminalisation et les poursuites judiciaires. Tandis que l'UE se présente comme un défenseur de la sécurité et de l'humanité, les migrants sont transformés en individus de seconde classe systématiquement privés de leurs droits.

Liberté de mouvement pour tout le monde!

Luttons contre le RAEC!